



Indemnisation civi par mon avocat

Par **severine severine**, le **09/10/2019** à **23:25**

Bonjour,

mon avocat a reçu mon indemnisation dont j'avais droit à la civi. Il y a 3 semaines.

celui-ci m'a indiqué que ça n'était Plus que l'affaire de quelques jours pour recevoir le virement sur mon compte.

3 semaines apres, toujours rien... combien de temps dois-je encore attendre pour avoir le virement ?

j'ai besoin de me reconstruire et la civi ayant répondu dans les temps, je ne comprends pas ce laps de temps...

merci pour votre retour.

Par **Tisuisse**, le **10/10/2019** à **07:28**

Bonjour,

Relancez votre avocat par LR/AR (un moyen qui vous apporte la preuve d'avoir fait la demande) et donnez lui 8 jours pour effectuer le virement. Si 8 jours plus tard, rien n'est fait, informez le Bâtonnier de la carence de l'avocat, le Bâtonnier est le patron des avocats, il saura intervenir auprès de ce dernier pour que vous puissiez obtenir satisfaction.